

LE RÔLE DES PLATEFORMES NATIONALES DANS LE MAINTIEN DES SERVICES ESSENTIELS ET LA MISE EN ŒUVRE DU DOSSIER D'INVESTISSEMENT À L'ÈRE DU COVID-19

INTRODUCTION

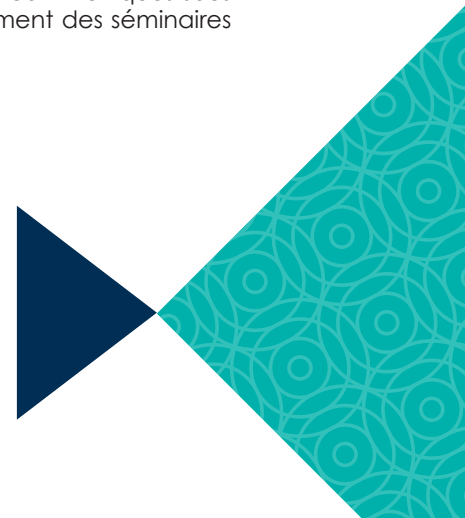
La pandémie de COVID-19 a ravagé la planète, devenant rapidement une crise majeure de santé publique. La réponse au nouveau coronavirus doit être tout aussi rapide, sans pour autant négliger le maintien des services essentiels pour la santé et la nutrition des femmes, des enfants et des adolescents.

Le Dossier d'Investissement élaboré par la plateforme nationale définit une vision pour l'amélioration des vies des femmes, des enfants et des adolescents. Le COVID-19 représente une menace grave à la réalisation de cette vision.

L'expérience de l'épidémie d'Ebola en 2014-2015 et d'autres crises nous a démontré que l'offre aussi bien que la demande de services de santé sont susceptibles d'être affectées par le COVID-19. De nouvelles estimations de Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health, montrent que près de 1,2 million d'enfants et 57 000 mères pourraient mourir dans les six prochains mois selon l'hypothèse où le COVID-19 provoquerait les mêmes perturbations des services que lors de l'épidémie d'Ebola. Le GFF a préparé des notes de synthèse décrivant les impacts potentiels dans chaque pays, qui sont distribuées parallèlement à la présente note.

Ces scénarios terribles ne peuvent être évités que si et seulement si des mesures rapides sont prises pour maintenir les services essentiels pour les femmes, les enfants et les adolescents. À cet égard, la plateforme nationale, en conjonction avec les structures de coordination spécialisées que de nombreux pays ont mises en place pour le COVID-19, a un rôle essentiel à jouer. Cette note présente une série de questions à prendre en compte par la plateforme nationale au moment de l'adaptation de la mise en œuvre du Dossier d'Investissement en vue du COVID-19. La note s'appuie sur le travail de partenaires tels que l'Organisation mondiale de la santé, l'UNICEF, l'UNFPA, Gavi et le Fonds mondial.

La note souligne également les moyens par lesquels le GFF peut appuyer les pays. Le Groupe des Investisseurs du GFF et le Comité du Fonds fiduciaire (les deux organes de gouvernance du GFF) ont récemment affirmé que le rôle du GFF consiste principalement à aider les pays à maintenir les services essentiels. Le GFF ne jouera donc pas un rôle de premier plan dans le financement des réponses au COVID-19 (le Groupe de la Banque mondiale et d'autres partenaires mettant à disposition des financements importants), bien que, dans certains cas, les ressources du GFF peuvent être utilisées pour appuyer ces réponses globales. Plus d'information sur les moyens spécifiques que le GFF utilise pour aider les pays à maintenir les services essentiels sont inclus ci-dessous, mais la réponse du GFF évolue toujours au fur et à mesure que les pays indiquent les domaines dans lesquels ils souhaitent recevoir un appui. De plus amples détails seront donc communiqués sous peu. Outre les domaines spécifiques ci-dessous, le GFF organisera régulièrement des séminaires en ligne afin que les pays puissent partager leurs expériences avec d'autres.





1. PLANIFICATION ET COORDINATION

La plupart des pays ont mis en place des structures dédiées à la planification et à la coordination du COVID-19, mais cela ne signifie pas que la plateforme nationale n'a pas de rôle à jouer dans ces domaines. Dans la plupart des pays, les perturbations causées par le COVID-19 nécessiteront de revoir les principaux aspects du Dossier d'Investissement afin de s'assurer qu'il est toujours possible de fournir des services essentiels aux femmes, aux enfants et aux adolescents. Ce point peut être abordé dans le plan national du COVID-19, mais une étude rapide des pays appuyés par le GFF a mis en évidence le fait que les plans élaborés par la plupart des pays n'abordent pas la question du maintien des services essentiels.

S'il n'y a pas déjà de plan en place pour maintenir les services essentiels, les plateformes nationales sont bien placées pour jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration de plans spécifiques axés sur ce point (comme l'ont déjà fait certains pays). Ces plans devraient aborder des questions telles que la modification de la prestation des services clés - notamment la planification familiale, les consultations prénatales, les accouchements et les vaccinations - pour permettre leur fourniture en cas de perturbations dues au COVID-19 (par exemple, les modifications des protocoles cliniques, les transferts des tâches, le recours au secteur privé) ; veiller à ce que les agents de santé soient disponibles pour fournir les services essentiels ; suivre l'impact du COVID-19 sur les services essentiels ; et fournir des informations actualisées et communications ciblées sur les changements sociaux et comportementaux aux publics clés (par exemple, les femmes enceintes, les parents, les adolescents) et sur la disponibilité des services essentiels et la manière d'y accéder en toute sécurité.

QUESTIONS ESSENTIELLES SUR LA BASE DESQUELLES LA PLATEFORME NATIONALE DOIT RÉFLÉCHIR ET AGIR :

- Le plan national pour le COVID-19 aborde-t-il de manière exhaustive la question du maintien des services essentiels pour les femmes, les enfants et les adolescents en vue du COVID-19 ? Ou existe-t-il un plan spécifique pour maintenir les services essentiels ? Si tel n'est pas le cas, existe-t-il une structure de coordination chargée de préparer un tel plan, ou la plateforme nationale (ou un groupe de travail technique de celle-ci) devrait-elle jouer ce rôle ?
- Existe-t-il un point focal dédié chargé de maintenir les services essentiels dans la structure nationale de coordination du COVID-19 ? Si tel n'est pas le cas, des participants supplémentaires peuvent-ils être inclus dans les mécanismes de coordination du COVID-19 afin de garantir que les besoins des femmes, des enfants et des adolescents sont pris en compte ?
- La perturbation causée par le COVID-19 peut rendre impossible la réalisation de toutes les actions énoncées dans le Dossier d'Investissement. La plateforme nationale s'est-elle donc réunie pour examiner les implications et, si nécessaire, pour établir un ordre de priorité parmi les actions énoncées dans le Dossier d'Investissement ?

DOMAINES QUE LE GFF PEUT APPUYER :

- Les Officiers de Liaison du GFF peuvent apporter leur appui en matière de coordination, par exemple en reliant les plateformes nationales et les mécanismes de coordination du COVID-19.
- Dans le cas où il est nécessaire d'élaborer un plan pour maintenir les services essentiels, un financement du Fonds fiduciaire du GFF peut être utilisé à cette fin.



2. ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA MOTIVATION DES AGENTS DE SANTÉ

Les agents de premières lignes - tant dans les établissements de santé que dans les communautés, aussi bien publics que privés - qui traitent le COVID-19 sont généralement les mêmes qui fournissent des services essentiels aux femmes, aux enfants et aux adolescents. Cela signifie qu'il est essentiel de protéger tous les agents de santé contre l'infection et de veiller à ce qu'ils bénéficient de l'appui nécessaire pour continuer leur travail. Des questions telles que la fourniture d'équipements de protection individuelle, la formation, l'offre d'une rémunération pour risque aux agents de santé et l'embauche d'agents de santé temporaires sont généralement traitées par les mécanismes nationaux de coordination du COVID-19. Étant donné l'importance de ces questions pour le maintien des services essentiels, il est nécessaire de ne pas les négliger.

Malgré cela, le COVID-19 risque de provoquer (ou exacerber) des pénuries de personnel de santé. Dans certains pays, il sera nécessaire de prendre des mesures telles que transférer certaines tâches à d'autres cadres (par exemple, les agents de santé communautaires [ASC], le personnel administratif des établissements qui peuvent être formés pour aider aux tâches de base afin de libérer le temps du personnel médical) ou l'augmentation temporaire du personnel de santé, par exemple en rappelant les retraités, en transférant les agents de santé qui sont régulièrement employés dans des rôles administratifs dans les services cliniques, et/ou en transférant les agents de santé des régions moins touchées d'un pays vers les régions plus touchées. Dans ces situations, il sera important de former rapidement ces agents de santé afin de s'assurer qu'ils sont prêts à fournir des soins de qualité.

QUESTIONS ESSENTIELLES SUR LA BASE DESQUELLES LA PLATEFORME NATIONALE DOIT RÉFLÉCHIR ET AGIR :

- Les agents de santé des établissements (publics et privés) disposent-ils d'équipements de protection individuelle adéquats et les agents de santé communautaires/autres agents de santé en dehors des établissements disposent-ils d'équipements de protection individuelle adéquats ou ont-ils reçu des informations sur les mesures à prendre pour éviter l'infection et la transmission (par exemple, le port d'un masque en tissu) ? Si tel n'est pas le cas, des efforts sont-ils en cours pour remédier aux pénuries ou la plateforme nationale a-t-elle un rôle à jouer dans ce domaine ?
- Des plans ont-ils été élaborés pour faire face à d'éventuelles pénuries de personnel de santé (par exemple, transfert des tâches, rappel des retraités, embauche d'agents temporaires, transfert d'agents de santé des zones moins touchées vers les zones plus touchées) ? Si tel est le cas, une formation adéquate est-elle dispensée pour garantir qu'ils fourniront des soins de qualité ? Les contrats sont-ils structurés de sorte que les ministères puissent maintenir des niveaux adéquats d'agents une fois le besoin urgent du COVID-19 passé ?
- Des plans/protocoles ont-ils été élaborés sur la manière dont les agents de santé devraient prioriser et structurer les équipes pour éviter les risques d'infection pour les patients qui ne sont pas infectés par le COVID-19 ?

DOMAINES QUE LE GFF PEUT APPUYER :

- Le GFF collabore avec la Société financière internationale autour de la production d'équipements de protection individuelle en Afrique et fournira des informations complémentaires à ce sujet dès qu'elles seront disponibles.
- Si une assistance technique ou financière est nécessaire pour élaborer des plans de protection des agents de santé, veuillez contacter le secrétariat du GFF pour en discuter.
- Si un financement est nécessaire pour la formation à grande échelle des agents de santé, il peut être possible d'utiliser pour cela un financement spécifique de l'IDA/BIRD COVID-19 et/ou du Fonds fiduciaire de l'IDA/BIRD/GFF pour les Dossiers d'Investissement.



3. MODIFIER LA MANIÈRE DONT LES SERVICES ESSENTIELS SONT FOURNIS

La manière dont les services sont fournis peut avoir un impact majeur sur la mesure dans laquelle le COVID-19 entraîne des perturbations de l'offre et de la demande de services essentiels - des perturbations qui pourraient rendre impossible la réalisation des objectifs du Dossier d'Investissement.

Par exemple, si les établissements de santé ne prennent pas de mesures pour prévenir la transmission nosocomiale, ils risquent d'accélérer la propagation du nouveau coronavirus. Les femmes, les enfants et les adolescents craindraient alors d'être infectés dans les établissements de santé, ce qui entraînerait une forte baisse de la demande de services essentiels. Les pays doivent rapidement prendre des mesures pour que chaque établissement de santé introduise des mesures pour identifier les éventuels cas de COVID-19 (idéalement à l'entrée des établissements, avant qu'ils ne rentrent en contact avec d'autres patients dans les salles d'attente) et ait un flux distinct pour eux (par exemple, des salles d'attente séparées, des ailes réservées dans des établissements de santé plus grands, des établissements spécialisés), et prévoir et imposer le port de protections faciales pour tout le monde dans un établissement.

Certaines mesures doivent également être prises pour modifier les approches de prestation de services afin de réduire au maximum la nécessité de présence physique dans les établissements de santé, telles que l'extension de la télémédecine ou des services de santé numériques (par exemple, centres d'appel, services SMS/WhatsApp/IVR) pour les interventions importantes dans le Dossier d'Investissement et la modification des protocoles cliniques et/ou des pratiques de distribution (par exemple, pour permettre l'administration à domicile de certains médicaments, pour distribuer de plus grandes quantités de médicaments). Dans certains pays, le secteur privé sera un élément clé de la solution, soit en se concentrant sur les services essentiels, pendant que les établissements publics font face à une forte augmentation des cas de COVID-19, ou en gérant sous contrat les cas de COVID-19 afin que les établissements publics ne soient pas débordés. Il est important d'assurer la coordination (y compris la diffusion des protocoles et la collecte de données) et de veiller à la qualité des soins parmi ces prestataires (par exemple en orientant les femmes, les enfants et les adolescents vers des prestataires accrédités ou faisant partie des réseaux de franchise qui incluent des contrôles de qualité).

Les pays doivent également étudier les mesures qui permettent de faire passer le contact avec les patients de milieux ou de prestataires à haut risque à des milieux ou prestataires à faible risque. Si les agents de santé communautaire (ASC) sont suffisamment formés et ont reçu un équipement de protection, certains services (par exemple, certaines consultations prénatales et postnatales) peuvent être transférés des établissements vers la communauté. Dans certains pays, des services essentiels peuvent avoir été fournis dans des contextes qui ne sont plus possibles en raison du COVID-19 (par exemple, les services de santé en milieu scolaire, les campagnes de vaccination de masse), ce qui nécessite d'identifier les contextes à moindre risque dans lesquels ces services peuvent être fournis. Une autre option pour certains services essentiels consiste à revoir la prestation de services dans une zone géographique (par exemple, un district) afin de créer des centres qui concentrent les services clés tels que les accouchements dans un nombre réduit d'établissements.

DOMAINES QUE LE GFF PEUT APPUYER :

- *Le GFF développe des mécanismes pour aider les pays à modifier les approches de prestation de services. Les pays intéressés par un appui dans ce domaine doivent donc contacter le Secrétariat du GFF.*

QUESTIONS ESSENTIELLES SUR LA BASE DESQUELLES LA PLATEFORME NATIONALE DOIT RÉFLÉCHIR ET AGIR :

- Les établissements de santé ont-ils pris des mesures pour prévenir la transmission nosocomiale du SRAS-CoV-2 (par exemple, en séparant le flux des patients) ?
- Des mesures ont-elles été prises pour réduire au minimum la nécessité pour les femmes, les enfants et les adolescents de se rendre en personne dans les établissements de santé (par exemple, en mettant à l'échelle les services de santé numériques, en modifiant les protocoles cliniques) ?
- Des mesures ont-elles été prises pour exploiter la capacité des prestataires privés à maintenir les services essentiels (par exemple, le recours à des prestataires privés agréés soit pour gérer les cas de COVID-19 et libérer ainsi la capacité des établissements publics surchargés, soit pour jouer un rôle plus important dans la fourniture des services essentiels) ?
- Des mesures ont-elles été prises pour déplacer le contact avec les patients des milieux ou des prestataires à haut risque vers les milieux ou des prestataires à faible risque (par exemple, en transférant certains services à des ASC qui sont formés et ont reçu un équipement de protection) ?



4. ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES MÉDICAMENTS, ÉQUIPEMENTS ET FOURNITURES CLÉS

Le COVID-19 a mis en évidence des lacunes dans la fourniture de produits de base tels que les équipements de protection individuelle, l'oxygène et les ventilateurs. Des efforts considérables sont en cours pour appuyer les pays dans l'achat de ces articles, notamment par l'OMS, l'UNICEF et le PAM, et avec le financement du Groupe de la Banque mondiale.

À mesure que les pays accélèrent les achats pour faire face au COVID-19, ils doivent s'assurer que les équipements et fournitures essentiels seront mis à la disposition de tous les patients et pas seulement de ceux atteints de COVID-19 (par exemple, l'amélioration de l'eau et de l'assainissement doit être une priorité pour tous les établissements). Les systèmes de distribution d'oxygène constituent un domaine important pour l'approvisionnement, car la majorité des patients hospitalisés atteints de COVID-19 peuvent être pris en charge avec succès grâce à l'oxygénothérapie. Ces systèmes sont également utiles pour toute une série d'autres services, comme le traitement de la pneumonie infantile. Cela signifie qu'il faut s'assurer que chaque établissement de traitement dispose d'une quantité suffisante d'oxygène à haute pression avant de se procurer des équipements plus avancés.

En même temps, le COVID-19 provoque des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales pour les produits qui sont essentiels à la réalisation des interventions clés du Dossier d'Investissement, à la fois parce que beaucoup sont fabriqués dans des pays qui ont été fortement touchés par le COVID-19, tels que la Chine et l'Inde, et parce que le transport maritime et le commerce international ont été perturbés par la pandémie et les mesures visant à l'arrêter. La disponibilité des produits de planification familiale suscite des inquiétudes considérables, mais d'autres produits clés de SRMNEA-N et des médicaments essentiels sont également vulnérables.

En outre, il est important que les pays reconnaissent que le COVID-19 peut entraîner des changements dans la demande de certains produits de base clés, comme une préférence accrue pour les méthodes de planification familiale qui peuvent être achetées sans avoir besoin de se rendre dans un établissement de santé (par exemple, les pilules contraceptives) par rapport à d'autres qui nécessitent une intervention dans un établissement (par exemple, les stérilets). Le COVID-19 peut également avoir un impact sur la disponibilité des produits dans les pharmacies privées - dont dépendent de nombreuses femmes, enfants et adolescents pour les produits de base importants - en raison du confinement qui perturbe la distribution des produits, réduit les dépenses des ménages et entraîne une baisse de la demande, et des problèmes de liquidité/flux de trésorerie (par exemple, en raison du manque de financement de la part des banques).

QUESTIONS ESSENTIELLES SUR LA BASE DESQUELLES LA PLATEFORME NATIONALE DOIT RÉFLÉCHIR ET AGIR:

- Alors que le pays se procure des équipements et des fournitures pour faire face au COVID-19, s'assure-t-il que les systèmes de distribution d'oxygène de base et les produits de base essentiels sont priorités ?
- Le pays dispose-t-il de stocks suffisants de produits de base nécessaires à la réalisation des interventions prévues dans le Dossier d'Investissement et à la prestation de services en toute sécurité (pour les patients et les agents de santé) ?
- A-t-on analysé quels produits sont particulièrement vulnérables aux perturbations dues au COVID-19 (par exemple, les médicaments importés) et lesquels peuvent connaître des fluctuations de la demande, et quelles mesures doivent être prises pour remédier à ces vulnérabilités (par exemple, tenter d'augmenter les stocks pour faire face aux perturbations potentielles, diversifier les fournisseurs, examiner la production locale) ?
- Existe-t-il des solutions susceptibles d'aider les pharmacies privées à poursuivre leurs activités (par exemple, faire en sorte que la distribution de produits pharmaceutiques soit considérée comme un service essentiel et ne soit pas soumise à des mesures de confinement et cela, en incluant les pharmacies privées dans les programmes d'appui économique en cours de préparation dans de nombreux pays) ?

DOMAINES QUE LE GFF PEUT APPUYER :

- Si une assistance technique ou un financement est nécessaire pour élaborer des plans visant à garantir la disponibilité des produits de base pour les services essentiels, veuillez contacter le Secrétariat du GFF pour en discuter.
- Le GFF travaille avec un éventail de partenaires au niveau mondial pour évaluer l'impact du COVID-19 sur les produits de base essentiels de SRMNEA-N. Toute information sur les pénuries que les pays peuvent fournir contribuerait donc à influencer la réponse mondiale.
- Tel qu'indiqué ci-dessus, le GFF collabore avec la Société financière internationale pour la production d'équipements de protection individuelle en Afrique et fournira des informations supplémentaires à ce sujet dès qu'elles seront disponibles.



5. COMPRENDRE ET RÉPONDRE AUX PRÉOCCUPATIONS DES FEMMES, DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

Les sections précédentes de cette note ont mis l'accent sur l'offre de services essentiels, mais le COVID-19 est également susceptible d'avoir un impact significatif sur la demande de services. Au cours de l'épidémie d'Ebola et d'autres épidémies, la crainte d'être infecté dans les établissements de santé a entraîné des changements importants dans la demande de services essentiels. Des rapports font déjà état de l'apparition du même phénomène à cause du COVID-19.

L'enquête menée auprès des pays appuyés par le GFF a révélé que la plupart d'entre eux ont agi rapidement pour diffuser des informations sur le COVID-19, mais que moins de la moitié d'entre eux abordent les problèmes liés à la SRMNEA-N. Cette situation est préoccupante puisqu'en l'absence d'informations précises et complètes, les rumeurs peuvent se répandre rapidement et entraîner une forte baisse de la demande de services essentiels.

Pour éviter une forte baisse de la demande, les pays devraient développer des efforts de communication sur les changements sociaux et comportementaux afin de fournir aux femmes, aux enfants et aux adolescents des informations sur la manière dont le COVID-19 les affecte et les événements majeurs du cycle de vie (par exemple, la grossesse, l'allaitement). À mesure que les approches de prestation de services sont modifiées, ils ont également besoin de communications en temps opportun sur la façon dont les services essentiels seront fournis dans le contexte du COVID-19 (par exemple, quels établissements offrent encore des soins non COVID-19) et la manière d'accéder en toute sécurité aux services. Ces campagnes doivent être éclairées par des recherches sur les principales préoccupations et questions relatives aux femmes, enfants et adolescents.

Il est également important d'examiner comment d'autres conséquences liées au COVID-19 peuvent avoir un impact sur la demande de services essentiels. Par exemple, les restrictions de mobilité peuvent empêcher les femmes, les enfants et les adolescents de se déplacer vers les établissements de santé pour y recevoir des soins (même si aucune interdiction n'est imposée pour ces services, les possibilités de transport peuvent être très limitées). Le choc économique massif risque de plonger des millions de personnes dans la pauvreté et de réduire les ressources disponibles tant pour le transport vers les établissements que pour la capacité à payer pour les services.

QUESTIONS ESSENTIELLES SUR LA BASE DESQUELLES LA PLATEFORME NATIONALE DOIT RÉFLÉCHIR ET AGIR :

- Les besoins spécifiques des femmes, des enfants et des adolescents sont-ils pris en compte dans les efforts de communication sur le COVID-19 (par exemple, les médias de masse, les applications) ?
- Diffuse-t-on des messages expliquant aux femmes, aux enfants et aux adolescents comment la prestation des services essentiels change en raison du COVID-19 et quelles mesures ils peuvent prendre pour accéder aux services en toute sécurité ?
- Des mesures sont-elles prises pour remédier à l'impact des restrictions de mobilité sur l'accès aux services essentiels ?
- Pour les pays qui imposent des frais d'utilisation pour les services essentiels, des mesures sont-elles prises pour évaluer l'impact de ces frais et les ajuster en conséquence ?

DOMAINES QUE LE GFF PEUT APPUYER :

- Le GFF développe un mécanisme pour appuyer les pays en matière de communication sur les changements sociaux et comportementaux. Les pays intéressés par un appui dans ce domaine doivent donc contacter le Secrétariat du GFF.



6. SUIVI DE L'IMPACT DU COVID-19 SUR LES SERVICES DE SRMNEA-N

Les pays sont confrontés à un besoin urgent de suivre les cas de COVID-19 et la propagation du nouveau coronavirus. Cette situation exerce une pression considérable sur les systèmes de suivi et cela, dans la mesure où les nouvelles exigences en matière de rapports sont introduites exactement au moment où les agents de santé sont soumis à la pression de s'occuper d'un nombre croissant de patients et ont donc moins de temps à consacrer aux tâches administratives, ce qui entraîne des retards dans les rapports et réduit la qualité des données. Près de la moitié des pays ayant répondu à l'enquête rapide des pays appuyés par le GFF ont indiqué que le suivi des indicateurs de SRMNEA-N est perturbé.

Il s'agit d'une évolution très préoccupante, car le COVID-19 risque fort de perturber les activités du Dossier d'Investissement et, sans ces données, il sera plus difficile pour les principales parties prenantes d'ajuster leurs plans et leurs approches de manière à réduire l'impact sur les objectifs de SRMNEA-N. En cette période de bouleversements rapides, il est important que les pays disposent de mécanismes pour revoir les données relatives à la prestation des services (par exemple, le type de données généralement couvertes dans un système de gestion de l'information sanitaire de routine tel que le DHIS2) et les utiliser pour prendre des décisions sur l'ajustement des approches programmatiques afin de maintenir les services essentiels.

Il est également crucial de comprendre l'impact du COVID-19 sur les femmes, les enfants et les adolescents afin de pouvoir modifier les approches de prestation de services et adapter de manière appropriée les efforts de communication en matière de changements sociaux et comportementaux. La disponibilité généralisée des téléphones mobiles signifie qu'il est maintenant possible de recueillir des informations considérables même sans collecte de données en personne.

QUESTIONS ESSENTIELLES SUR LA BASE DESQUELLES LA PLATEFORME NATIONALE DOIT RÉFLÉCHIR ET AGIR :

- Le pays est-il en mesure de produire des données de suivi de routine pour les interventions dans le Dossier d'Investissement ? Si cela a été interrompu, quelles mesures peuvent être prises pour assurer la production continue de données ?
- Existe-t-il des mécanismes de retour d'information rapide pour identifier les perturbations des services essentiels causées par le COVID-19 (par exemple, en comparant avec les tendances historiques, les données sur les pénuries de personnel de santé) et ensuite agir sur la base de ces informations pour modifier les approches de prestation de services et/ou communiquer avec les agents de santé ou les populations clés ?
- Des recherches rapides sont-elles menées pour comprendre l'impact du COVID-19 sur les femmes, les enfants et les adolescents ? Et ces informations sont-elles utilisées pour éclairer les approches de prestation de services et les communications sur les changements comportementaux ?

DOMAINES QUE LE GFF PEUT APPUYER :

- *Si une assistance technique ou un financement est nécessaire pour appuyer les efforts de suivi des services essentiels et pour mettre en place des mécanismes permettant d'agir rapidement sur la base de ces informations, veuillez contacter le Secrétariat du GFF pour en discuter.*



7. RELEVÉER LES DÉFIS DU FINANCEMENT DE LA SANTÉ

Le COVID-19 a touché les pays avec un choc à la fois sanitaire et économique. Les dépenses de santé augmentent alors que les économies souffrent de l'impact des mesures de lutte contre la maladie et d'une récession mondiale imminente causée par la pandémie. À plus long terme, l'aide au développement dans le domaine de la santé pourrait également être touchée. Il est difficile de prévoir les conséquences combinées de ces facteurs, et les analogies historiques dont on peut s'inspirer sont limitées.

Dans la première phase de la réponse à la pandémie, l'accent est mis sur la mobilisation des ressources externes et nationales pour traiter les personnes gravement malades et pour contenir la transmission. Les réponses nationales seront plus efficaces si ces ressources sont utilisées de manière coordonnée, ce qui nécessite de cartographier les besoins en ressources pour la réponse au COVID-19 et de déterminer si les ressources sont utilisées de manière efficace. Il est également important d'examiner comment les systèmes de gestion des finances publiques (GFP) peuvent être adaptés pour répondre rapidement et de manière fiable au COVID-19 (ce qui pourrait inclure des mesures telles que des transferts directs aux établissements de santé) et cela, tout en garantissant l'optimisation des ressources et en réduisant la fraude et la corruption.

Dans la deuxième phase, au fur et à mesure que l'impact économique s'accroît, les gouvernements devront mettre l'accent sur les politiques fiscales et monétaires pour éviter un effondrement tout en maintenant les services et en intensifiant considérablement les tests et la capacité de recherche des contacts. La troisième phase, le relèvement après la crise, nécessitera de mettre l'accent sur les réformes visant à améliorer à la fois la résilience et l'efficacité du système de financement de la santé et cela, dans un contexte de ralentissement macroéconomique.

Les stratégies de financement de la santé et les plans de mise en œuvre existants devront être adaptés à la nouvelle réalité macroéconomique. La mise en œuvre des réformes visant à améliorer l'efficacité dans le contexte des insuffisances budgétaires devra être accélérée. Parallèlement, il sera important de se pencher sur les mesures qui ont été prises pour faire face à la crise mais qui pourraient compliquer les efforts de financement de la couverture de santé universelle (par exemple, si les ressources ont été transférées du niveau des soins primaires vers les hôpitaux et les soins intensifs).

QUESTIONS ESSENTIELLES SUR LA BASE DESQUELLES LA PLATEFORME NATIONALE DOIT RÉFLÉCHIR ET AGIR :

- Les systèmes existants de cartographie et de suivi des ressources liées au Dossier d'Investissement peuvent-ils être utilisés à cette fin ? Si tel n'est pas le cas, un système distinct a-t-il été mis en place pour le suivi des ressources liées au COVID-19 ?
- Des changements doivent-ils être apportés aux systèmes de gestion des finances publiques afin de répondre efficacement au COVID-19 et de maintenir les services essentiels et cela, tout en minimisant les détournements de fonds ?
- Un mécanisme a-t-il été mis en place pour évaluer et mettre régulièrement à jour les implications du COVID-19 sur le financement de la santé, par exemple en quantifiant l'augmentation des dépenses requises et en révisant les projections budgétaires tout en tenant compte de différents scénarios de baisse des recettes ?
- Que faut-il faire pour mettre en œuvre les choix politiques visant à améliorer le financement de la santé et la performance du système (par exemple, collaboration entre les secteurs public et privé, transfert des tâches, intensification de la surveillance) et pour aborder les mesures prises face au COVID-19 qui compliquent les solutions de financement de la santé pour la couverture de santé universelle ?

DOMAINES QUE LE GFF PEUT APPUYER :

- Le Secrétariat du GFF est disponible pour fournir une assistance technique sur la cartographie des ressources et le suivi des dépenses (CRSD). Cette assistance peut s'appuyer sur le soutien existant avec les outils de CRSD ou peut inclure l'élaboration de nouveaux outils spécifiques au COVID-19 et cela, en étroite collaboration avec des partenaires tels que l'OMS.
- La Banque mondiale, le GFF et le Réseau d'apprentissage conjoint mettent en place une plateforme de collaboration destinée aux décideurs politiques et autres experts du financement de la santé afin de faciliter le suivi des réponses politiques, l'accès à la base de connaissances croissante et l'apprentissage rapide entre les pays.
- Le GFF peut fournir une assistance technique supplémentaire pour déterminer l'impact économique (par exemple, des enquêtes rapides par téléphone portable pour suivre les paiements directs des ménages et réviser les projections budgétaires et l'ensemble d'avantages sociaux), pour élaborer des solutions politiques et pour appuyer la mise en œuvre des réformes du financement de la santé dans la phase de relèvement.